

Comité départemental de badminton de l'Aveyron

Conseil d'Administration du 20 février 2021 à Rodez

COMPTE RENDU du Conseil d'Administration du 20 février 2021



Comité départemental de badminton de l'Aveyron

« AVEYRON badminton »

Adresse de gestion :

Résidence La Boriette – Bât. B1 – Rue Vieussens – 12000 RODEZ

Siège :

CDOS – 6, rue des Violettes – 12850 ONET LE CHATEAU

Contacts :

06 27 30 21 77 - comitebad12@gmail.com

<https://codepaveyronbadminton.sportsregions.fr/>

Rédacteur : Emmanuel NOUVIALE

Date d'émission : 01 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt février, à 14 heures 00, le Conseil d'Administration du Comité départemental de badminton de l'Aveyron s'est réuni, au bureau du Comité à Rodez, sur convocation adressée par Xavier ARMENGAUD, Président du Comité.

Étaient présents :

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

QUALITES	NOMS	Téléphone	Fax	Mail	PRESENTS	EXCUSÉS	DIFFUSION
Président	ARMENGAUD Xavier				X		
Trésorier	GEMARIN Anthony				X		
Membre	JAUGEY Frédéric				X		
Membre	LAGARDERE Sébastien				X		
Membre	MARION Christophe				X		
Membre	MONTELS Mathieu				X		
Membre	NOUVIALE Emmanuel				X		

C : Courrier - F : Fax - E : e-mail

Excusés : PELLICIER Mikaël (membre), LÉVI Clémentine (secrétaire adjointe), COMBES Matthieu (secrétaire)

Liste de diffusion :

- Membres du Conseil d'Administration
- Président(e)s des associations membres

Date de la convocation : 10 février 2021

Ordre du jour :

- Cotisations période COVID
- Règlement intérieur Comité
- Maintien des compétitions fin de saison 2020/2021
- Stage jeunes été 2021
- Questions diverses

1 - COTISATIONS PERIODE COVID

Un tour de table est réalisé afin d'entendre les représentants des différents clubs. Différentes décisions ont pu être prises ou sont en cours de réflexion sur les différents territoires suite à ces interdictions de jouer dans les salles.

Un petit instant rêverie et râlerie se met en place sur l'évolution de la pratique, avec notamment l'arrivée des masques sportifs, l'incompréhension de certaines décisions et le souhait unanime d'une reprise de la pratique.

A l'unanimité, les membres décident de faire un geste pour cette année difficile.

Une énumération rapide des modalités financières possibles arrive dans les discussions.

Deux d'entre elles retiennent l'attention et suscitent un débat.

Il est envisagé de rembourser les licenciés sur leur licence actuelle (le timbre Comité) ou de supprimer le timbre Comité pour la saison 2021/2022.

Pour rappel le prix d'une licence peut se diviser en 4 parties :

- La cotisation au club (dépend de chaque club)
- Le timbre Comité (Aveyron : 8,60 €)
- Le timbre Ligue (Occitanie : 20,95€)
- Le timbre de la fédération (28,57 € pour un adulte, 22,97 pour un enfant)

Après avoir partagé la vision de tout le monde (lecture également des avis des personnes absentes), l'annulation du timbre Comité pour la saison 2021/2022 est envisagée afin notamment de faire un geste pour les licenciés actuels ayant subis cette difficile saison mais également notamment pour promouvoir l'activité et inciter les nouveaux joueurs à venir avec peut être un prix plus attractif.

Une option qui n'est pas sans conséquence sur le bilan financier du Comité puisque à titre d'exemple en 2019/2020, la totalité du timbre des licences représentait 6484€ sur le budget du Comité.

Le Comité est en bonne santé financière et souhaite vraiment faire un geste pour ces adhérents.

Cette décision devra se faire lors de la prochaine AG puisque ce n'est pas une décision qui peut se prendre en CA. Il est décidé de faire l'AG de la saison 2020/2021 au plus tôt, juin par exemple pour permettre aux clubs d'avoir l'information afin qu'ils puissent préparer la nouvelle saison avec cette donnée Comité.

L'idée d'une motion à la ligue et la fédération est également acceptée. Un courrier officiel va être envoyé à la ligue et la fédération afin de leur indiquer la position du Comité. Il est également question de leur demander qu'ils se positionnent officiellement sur cette thématique, qu'ils fassent un geste dans le même sens que le Comité ou à minima qu'ils annoncent leur action ou leur non action sur le prix des licences.

A cela s'ajoute une future réunion (Visio - Mercredi 24 février) avec la Fédération et tous les autres Comités afin de présenter la démarche de la Fédération visant à identifier les difficultés des Clubs et des Comités.

2 - REGLEMENT INTERIEUR COMITE

E. NOUVIALE et F. JAUGEY ont commencé à réfléchir sur le règlement interne des différentes actions du Comité. Le but étant de le proposer finalisé pour la future AG de juin pour être prêt pour la nouvelle saison. Plusieurs éléments ont été proposés comme la gestion des CDJ, l'organisation des stages, l'utilisation des maillots du Comité...

Un sommaire et un début de contenu doit être réalisés et envoyés par E.NOUVIALE pour le 06 mars 2021 aux membres du CA.

Des échanges et du travail ciblé se feront par la suite.

3 - MAINTIEN DES COMPÉTITIONS FIN DE SAISON 2020/2021

Il a été proposé d'annuler officiellement le Championnat Départemental Séniors. Le président a rappelé le souhait du Comité de faire de cette date une fête du badminton en faisant une conférence, un repas commun etc. Les conditions ne sont pas réunies pour pouvoir garantir la faisabilité de cette compétition sur deux jours.

En revanche au vu de l'expérience des acteurs des clubs et du Comité, si la situation se débloque pour les jeunes, le Comité pourra à tout moment organiser des CDJ ou des mini étapes en ajustant au mieux son calendrier avec les possibilités du moment.

Le championnat départemental jeunes pourra si les conditions le permettent peut-être se faire à la place du championnat départemental séniors.

4 - STAGE JEUNES ETE 2021

Il se pose la question des différentes formules, et publics cibles.

Il a été décidé de maintenir le stage jeunes été 2021 sur la même formule de l'été 2020.

Il faudra bien sûr adapter le contenu en fonction de l'envie et des motivations des joueurs qui changent probablement avec la situation sanitaire actuelle.

Des documents devront vite être réalisés afin de pouvoir communiquer une fois que nous en saurons plus sur les conditions de pratique estivale.

5 - QUESTIONS DIVERSES

F. JAUGEY questionne sur les différentes formations en période COVID de la ligue, entre le doublon de paiement, des formations initialement prévues 2019/2020 ou le fait de tout devoir recommencer par exemple.

Un courrier sera envoyé à la ligue afin d'avoir des éclaircissements et notamment leur décisions prises à ce sujet.

Les membres font part de leurs réflexions sur la pratique. Y aura-t'il une nouvelle pratique générale ? de nouvelles envies ? Le Comité devra être réactif et présent auprès des clubs pour proposer des activités et une pratique en adéquation avec les attentes des joueurs.

Le Comité en « blabla de comptoir peut être », se questionne également sur les valeurs à transmettre notamment sur le haut niveau ou de manière générale sur chaque action ou stage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 00.